



Photos © DR

RÉSEAU SOLIDAIRE

Les CCI FI au chevet des entreprises françaises à l'étranger

Renforcement de la communication, de l'information et des occasions d'échanges, entraide, solidarité... Même si tout doit désormais se faire à distance dans ce contexte de crise sanitaire et économique mondiale, le rôle des Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'international (CCI FI) auprès de leurs adhérents est encore plus crucial.

Le premier effet de cette onde de choc est l'impact économique, très brutal dans un certain nombre de cas. Mais le réseau a globalement très bien réagi face à cette situation inédite et les adhérents restent fidèles. Pour tous sans doute, le phénomène le plus marquant de cette période reste l'accélération de la digitalisation des activités et services. L'impact du digital est considérable pour le réseau des CCI FI et sera sans doute positif. « Cette crise a rapproché les équipes et les organisations, commente Renaud Bentégeat, président de CCI France International. La notion de réseau devient plus concrète et beaucoup plus forte qu'auparavant. Nous ébauchons aujourd'hui des actions ou des services à peine imaginables il y a

quelques mois, comme l'organisation de grandes conventions d'affaires mondiales associant nos communautés d'affaires. » Avec cette crise, la question des entreprises françaises de l'étranger, les fameuses « EFE », a enfin émergé et les pouvoirs publics français commencent à y prêter plus d'attention. Ce tissu d'entreprises qui forme une partie importante des communautés d'affaires à l'étranger, fait partie du « soft power » français. Elles contribuent souvent au commerce extérieur de la France, de même qu'à la promotion de la « French touch ». Il faut espérer que ce réseau d'entreprises, souvent de petite taille, ne se dégrade pas trop avec cette crise, car il prendrait de nombreuses années à se reconstituer. « Nous encou-

rageons actuellement les autorités françaises à envisager des dispositifs de soutien exceptionnel pour ces entreprises », précise M. Bentégeat.

Solidarité et entraide

Le réseau des Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'international occupe un positionnement très particulier puisque les CCI FI sont des associations à but non lucratif, intégralement autofinancées et qu'elles ont pour finalité de créer des conditions favorables au développement des affaires entre la France et leur pays d'implantation. Elles sont à la fois orientées affaires, en permanente recherche de synergies, et sont également animées par un esprit de solidarité et d'une forme d'entraide économique

en quelque sorte. « Dans des situations de crise extrême, comme celle que nous traversons tous en ce moment, cela leur donne une importance toute particulière et un rôle central à jouer dans les communautés d'affaires qu'elles animent », explique M. Bentégeat. Les CCI FI sont par nature à la croisée des chemins entre l'offre et la demande d'emplois. Elles opèrent dans une cinquantaine de pays des services d'assistance au recrutement, ce qui en période normale nous permet de placer chaque année des milliers de personnes en recherche d'emploi. Les CCI FI aident souvent ces dernières à préciser leur projet, leur expliquent les modes de fonctionnement locaux, les préparent. « Cela se fait à travers l'organisation d'ateliers techniques, de webinaires maintenant, ou de publications spécifiques », détaille Charles Maridor, délégué général chez CCI France International.



▲ Charles Maridor, Délégué général CCI France International.



▲ Renaud Bentégeat, Président CCI France International.

Une implantation réussie

Ces dernières années le réseau a considérablement renforcé son action dans le domaine de l'assistance à l'implantation et au développement commercial des entreprises, à travers le développement de centres d'affaires et de toute une panoplie de services pratiques facilitant et accélérant l'installation et le développement des entreprises. »

Cela constitue l'offre « LeBooster » que l'on retrouve dans un grand nombre de CCI FI aujourd'hui. Cette activité est évidemment créatrice de valeur et d'emplois. « Pour aller plus loin, nous offrons de plus en plus souvent le service de commercial à temps partagé, ajoute M. Bentégeat, un collaborateur de la chambre agit pour le compte d'une entreprise dans le pays et lui offre ainsi une capacité d'action sur place à moindre coût, en bénéficiant d'une parfaite connaissance du marché. »

Un des enjeux majeurs pour le réseau est d'être le mieux intégré possible et de jouer pleinement son rôle au sein du dispositif Team France Export, mis en place par les pouvoirs publics français pour aider les entreprises de France à s'internationaliser.

Des comités sectoriels

Dans le domaine de l'animation des communautés d'affaires, les CCI FI ont également renforcé leur action de terrain en développant des comités sectoriels. Il en existe près de 500 dans une soixantaine de pays. « Nous y regroupons les entreprises par affinités sectorielles ou fonctionnelles (ressources humaines, finance, juridique...), détaille M. Bentégeat, et leur permettons ainsi d'échanger des informations, de traiter des problématiques communes et de mener des actions collectives ciblées à destination des décideurs ou donneurs d'ordre locaux. Cette action est extrêmement pertinente et puissante. »

Communautés d'affaires

Les grands projets du réseau concernent le digital. « Nous faisons évoluer une grande partie de nos activités et services vers le virtuel et le distant, explique M. Bentégeat. Le Covid-19 a évidemment accéléré ce processus et la période post-pandémie ne sera plus jamais comme celle qui l'a précédée. Nous devons mieux connecter entre elles les différentes communautés d'affaires que nous animons, en particulier sur le plan régional/continental et mieux les relier aux entreprises et à l'écosystème français. » Dans une période extrêmement difficile économiquement pour le réseau, les CCI FI espèrent trouver dans le plan de relance économique du gouvernement français (100 milliards d'euros, ndr) quelques leviers financiers nous permettant d'aller plus vite et plus loin sur ces projets qui servent in fine les intérêts des entreprises françaises et de la France. ♦

Aller plus loin : www.cci-france-international.org

UNE OFFRE RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS LES JEUNES

« Nous nous efforçons d'être plus attractifs financièrement et aussi par la nature des événements proposés pour ces jeunes qui ont souvent tendance à croire que nos organisations ne sont pas faites pour eux, constate M. Maridor. Or, c'est une erreur, car intégrer une CCI FI en phase de démarrage d'une entreprise offre une opportunité de s'adapter plus rapidement à un nouvel environnement et de se constituer un réseau de

contact très utile. » La part occupée par les jeunes et les nouvelles entreprises est de plus en plus importante au sein des CCI FI, qui travaillent aussi très étroitement avec les communautés French Tech qui y trouvent conseils, contacts et expérience de l'organisation d'événements de grande ampleur. Suivant les pays, « LeBooster » peut comporter des formules flexibles sur des espaces de coworking adaptées à de jeunes entrepreneurs nomades. Un utilisateur de la formule peut passer d'un

pays à l'autre. Les CCI FI ont par ailleurs très souvent développé des formules d'adhésion adaptées aux jeunes professionnels ou aux entreprises récemment créées avec des coûts d'adhésion symboliques. L'émergence du télétravail est un fait universel et incontestable. Il est tout aussi incontestable que ce phénomène sera durable. Toutes les équipes sont passées à ce mode d'organisation. Les entreprises hébergées ont souvent suivi ce mouvement également. Mais cela reste un

mode d'organisation partiel du travail dans la plupart des cas. Le rattachement à un lieu de vie économique avec la possibilité d'interagir et de networker (réseauter), dans le cas des CCI FI et des centres d'affaires, reste nécessaire et vital. « Ce phénomène amène à repenser l'organisation des centres d'affaires et des offres de services, avance M. Maridor, en privilégiant des formules plus flexibles. Il permettra aussi d'optimiser un peu plus l'utilisation de nos installations. »